

**SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SAINT-SÉVERIN**  
**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

Numéro inscription : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Personne à contacter en cas d'urgence : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone en cas d'urgence: \_\_\_\_\_

Numéro d'assurance maladie : \_\_\_\_\_

Date de naissance: \_\_\_\_\_

**Un dépôt de sécurité remboursable de 10,00 \$ (en argent) est exigé pour la puce d'accès.**

**J'ai lu et j'accepte les conditions présentés au verso et je m'engage à respecter les règlements de la salle de conditionnement physique.**

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature

- ✓ Une preuve de résidence est exigée.
- ✓ Une carte d'identité avec date de naissance est exigée.
- ✓ L'âge pour les aînés est de 65 ans.
- ✓ Pour les étudiants on demande une carte d'étudiant valide.
- ✓ La carte d'accès est valide uniquement pour la personne inscrite.  
La partager ou faire entrer d'autres personnes en même temps que soi est strictement interdit et est passible d'expulsion sans remboursement.
- ✓ L'accès à la salle est sans surveillance en temps réel. Il se peut que vous soyez seul par moments.  
S'il vous arrive un malaise, nous ne pourrions être tenus responsables.  
Un téléphone d'urgence est accessible dans la salle.
- ✓ Pour fin de contrôle et de sécurité, des enregistrements vidéo seront captés.
- ✓ L'utilisation des équipements est à vos propres risques pour votre santé et votre sécurité.
- ✓ Si vous endommagez un équipement du à un mauvais usage, vous pourriez être facturé pour les réparations.
- ✓ La porte se verrouille automatiquement à 22 h, s'il vous plaît, assurez-vous de quitter avant.
- ✓ La Municipalité se dégage de toute responsabilité.

Initiales de l'abonné: \_\_\_\_\_

**SALLE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE SAINT-SÉVERIN  
FORMULAIRE D'INSCRIPTION ( page 2)**

Nombre d'abonnements \_\_\_\_\_

Numéro d'inscription : \_\_\_\_\_  
(cartable)

		<b>Étudiants et ainés résidents</b>	<b>Adultes résidents</b>
<b>FORFAIT CHOISI:</b>	1 mois	\$ 20,00 \$	25,00 \$
	3 mois	\$ 50,00 \$	60,00 \$
	6 mois	\$ 70,00 \$	80,00 \$
	12 mois	\$ 100,00 \$	120,00 \$

Pour les membres d'une même famille demeurant à la même adresse, un rabais de 10,00 \$ sera applicable sur le 2<sup>e</sup> abonnement et les suivants.

**Un dépôt de sécurité remboursable de 10,00 \$ (en argent) est exigé pour la puce d'accès.**

Dépôt reçu le : \_\_\_\_\_

Dépôt remis le : \_\_\_\_\_

**Réservé à l'administration**

Nom : \_\_\_\_\_

Date de l'inscription : \_\_\_\_\_

Date de la fin d'inscription : \_\_\_\_\_

# Abonnement / Famille : \_\_\_\_\_

Numéro de membre (logiciel) : \_\_\_\_\_

Numéro de puce d'accès : \_\_\_\_\_

Désactivée (date) : \_\_\_\_\_

Initiales : \_\_\_\_\_

## RÈGLEMENTS DE LA SALLE DE CONDITIONNEMENT

**Pour prévenir les blessures, toute personne qui utilise les équipements de conditionnement physique ou de musculation devra le faire avec soin et attention.**

- Les heures d'ouverture sont de 5 h à 22 h.
- La carte d'accès est valide uniquement pour la personne inscrite. La partager ou faire entrer d'autres personnes **non inscrites** en même temps que soi est **stictement interdit** et est passible d'expulsion sans remboursement.
- Par respect pour les autres usagers, l'utilisation en continue d'un même appareil de conditionnement est limitée à 30 minutes par personne.
- Les sacs de sport doivent être laissés dans les casiers ou crochets.
- Par respect pour les autres usagers, veuillez toujours essuyer l'équipement après utilisation.
- Il est interdit de manger dans la salle de conditionnement, mais il est permis de boire de l'eau ou des boissons énergétiques.
- L'utilisation de radio ou haut-parleur est interdite. L'usage d'écouteurs est recommandé.
- Il faut toujours déposer les poids sur leurs supports après les avoir utilisés.
- Une tenue vestimentaire et des chaussures appropriées sont exigées.
- La salle est réservée aux personnes âgées de 13 ans et plus **inscrites**. **Les jeunes de 13 à 17 ans inscrits doivent être accompagnés d'un adulte inscrit en tout temps.**
- Veuillez suivre les instructions spécifiques à chaque pièce d'équipement.
- L'accès est contrôlé par un système automatisé et la porte est verrouillée entre 22 h et 5 h.